

ASSOCIATIONS

(Loi du 1^{er} juillet 1901.)

(Les déclarations d'association sont reçues par les services préfectoraux qui assurent leur transmission à la Direction des Journaux officiels.)

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

(Décret du 16 août 1901.)

13 - BOUCHES-DU-RHÔNE

17 février 1979. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. **Association socio-culturelle et familiale des Hirondelles.** Objet : liaison socio-culturelle auprès des enfants de la cité ; rapprochement des liens sociaux et amicaux des différentes ethnies locales des Hirondelles. Siège social : Les Hirondelles, bâtiment n° 5 Quatre Chemins du Merlan, 13013 Marseille.

17 février 1979. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. **Amicale des Trois-Mages.** Objet : distraction et animation d'un bar. Siège social : bar du Petit Pernod, 30, rue des Trois-Mages, 13006 Marseille.

17 février 1979. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. **Amis du Hot-Club d'Orange.** Objet : soutien amical à l'action du Hot-Club d'Orange même pour défendre et illustrer la belle musique de jazz et ses artistes. Siège social : 18, avenue Campana, 13012 Marseille.

17 février 1979. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. **Association Groupement régional des conseillers techniques des sports et de l'éducation populaire du secrétariat d'Etat auprès du ministre, chargé de la jeunesse, des sports et des loisirs, de son titre, qui devient : Groupement régional des cadres techniques de la jeunesse et des sports,** et transfère son siège au Rowing-Club de Marseille, port de la Réserve, 13001 Marseille à la direction régionale de la jeunesse et des sports, 7, avenue Général-Leclerc, 13331 Marseille CEDEX 3.

17 février 1979. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. **Association sportive du collège d'enseignement secondaire des Petites Chartreuses, qui devient : Association sportive du collège de Gorguettes, à Cassis.** Siège social : collège des Gorguettes, 13260 Cassis.

17 février 1979. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. **Association familiale protestante Guillaume-Farel.** Objet : animer le culte social et évangélique de l'église par l'entraide particulièrement en faveur des jeunes, des personnes âgées et celles qui sont en difficulté. Siège social : 15, rue Grignan, 13006 Marseille.

17 février 1979. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. **Association Musicale de Phasing.** Objet : développer les spectacles musicaux, en permettant ainsi à la jeunesse de se réunir dans un esprit de fête. Siège social : Phasing, 17, rue de Mazargan, 13001 Marseille.

17 février 1979. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. **Association nautique-Club marseillais.** Objet : club omnisport spécialisé dans la promotion du ski nautique. Siège social : résidence Les Palmiers, 133 C, avenue de la Timone, 13010 Marseille.

17 février 1979. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. **Association O Musica** transfère son siège social du 97, boulevard Blancarde, 13004 Marseille, à la maison des jeunes, traverse Trévaresse, 13012 Marseille.

17 février 1979. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. **Association technique de documentation générale, d'impression et audiovisuelle.** Objet : mettre à la disposition des associations marseillaises une gamme de services qui les aide à résoudre un certain nombre de problèmes de fonctionnement quotidien, notamment l'impression de documents, prêt de matériel d'animation, de matériel audiovisuel et l'assistance nécessaire de techniciens. Siège social : château Massenet, traverse du Moulan, 13014 Marseille.

17 février 1979. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. **Association des loisirs de la cité Saint-Just.** Objet : loisirs et jeux de société. Siège social : cité Saint-Just, 3, avenue des Renoncules, 13001 Marseille.

17 février 1979. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. **Association de formation complète de l'acteur.** Objet : assurer dans le département des Bouches-du-Rhône un enseignement rationnel, complet et complet du métier d'acteur. Siège social : maison de la culture des Chutes-Lavie, 10, boulevard Anatole-France, 13004 Marseille.

16 février 1979. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. L'association **Comité départemental de tir à l'arc** transfère son siège social de la salle des fêtes Pont-de-l'Etoile, 13360 Roquevaire, chez M. Gurrera (Jacques), 12, rue des Musardises, HLM Consolat, 13015 Marseille.

19 février 1979. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. **Centre départemental des Bouches-du-Rhône de formation des sportifs et moniteurs en sauvetage et secourisme.** Objet : regrouper des sportifs et enseigner le sauvetage et le secourisme en organisant des conférences, des cours, des stages pour la formation de cadres fédéraux ou la préparation à des brevets nationaux et de la FFSS. Siège social : bâtiment M4, avenue Elleon, cité Provence-Logis, 13010 Marseille.

19 février 1979. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. **Union nationale de goshin-do.** Objet : réglementer, organiser, diriger, contrôler et développer sur le territoire français et d'outre-mer la pratique du goshin-do. Siège social : 7, boulevard Marius-Thomas, 13007 Marseille.

19 février 1979. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. L'Association sportive du collège d'enseignement secondaire, rue de Versailles, change son titre, qui devient : **Association sportive du collège expérimental Versailles.** Siège social : collège expérimental Versailles, rue de Versailles, 13003 Marseille.

19 février 1979. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. L'Association d'éducation populaire **Saint-Giniez** transfère son siège social du 31, avenue Frédéric-Mistral, 13008 Marseille, au 23, boulevard Emile-Sicard, 13008 Marseille.

19 février 1979. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. L'association **Comité d'intérêts des quartiers Saint-Giniez-Prado et Plage** transfère son siège social du 5, avenue du Parc-Borely, 13008 Marseille, au 125, rue du Commandant Rolland, 13008 Marseille.

20 février 1979. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. **Amicale des locataires des Tilleuls.** Objet : défendre les droits et les intérêts individuels des adhérents. Siège social : avenue Valdonne, groupe Les Tilleuls, bâtiment n° 11, Saint-Jérôme, 13013 Marseille.

21 février 1979. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. **Association des locataires du groupe Chemin de fer de l'office public d'aménagement et de constructions des Bouches-du-Rhône (OPAC), Marseille.** Objet : défense des intérêts des locataires vis-à-vis du cœur du groupe Chemin de fer ou des pouvoirs publics ou autres organismes. Siège social : groupe Chemin de fer, 7, allées des Deux-Frères-Freschi, 13004 Marseille.

20 - HAUTE-CORSE

16 février 1979. Déclaration à la sous-préfecture de Corte. L'association **Groupement de défense sanitaire du bétail de la Haute-Corse** transfère son siège social de l'immeuble Pietra-Serena, Fort de Toga, 20200 Bastia, chez M. Saliceti (Dominique), 20244 Lano.

21 - CÔTE-D'OR

10 février 1979. Déclaration à la préfecture de la Côte-d'Or. **Club du 3^e âge de Flammerans.** Objet : réunir des personnes en retraite afin d'éviter leur isolement ; organiser certaines animations par des moments récréatifs dans une salle prévue à cet effet et de petits voyages en groupe ; assister des personnes en difficulté. Siège social : mairie de Flammerans, 21130 Auxonne.

22 - CÔTES-DU-NORD

18 février 1979. Déclaration à la sous-préfecture de Dinan. **Saint-Cast - Le Guildo Animation.** Objet : promouvoir, coordonner et animer la station de Saint-Cast - Le Guildo. Siège social : mairie de Saint-Cast, 56100 Saint-Cast.

24 - DORDOGNE

16 février 1979. Déclaration à la préfecture de la Dordogne. **Loisirs-Accueil Dordogne - Périgord.** Objet : réservation et commercialisation de tous les types de prestations de loisirs et d'accueil en espace rural. Siège social : 16, rue Wilson, 24000 Périgueux.